



ACADÉMIE NATIONALE
de CHIRURGIE

French Academy of Surgery

Les Cordeliers - 15, rue de l'École de Médecine - 75006 Paris - Tél. 01.43.54.02.32
administration@academie-chirurgie.fr • www.academie-chirurgie.fr

Prix de l'Académie de Chirurgie 2018

PRIX DE LA PRÉVENTION DES RISQUES EN CHIRURGIE

SHAM

Règlement

Date limite d'envoi de la candidature : **dimanche 21 octobre 2018**
Diplôme, dotation 3500€

L'Académie de Chirurgie souhaite récompenser **une avancée organisationnelle dans la prévention des risques en chirurgie**. Cette avancée organisationnelle peut intéresser le management préopératoire, le suivi des événements opératoires, le suivi post-opératoire, la surveillance des patients.



La compagnie

soutient la prévention des risques en chirurgie

Règlement s'appliquant à tous les Prix 2018

Date limite de dépôt : La date limite de dépôt des candidatures par mail et courrier est fixée **au 21 octobre 2018**

Dotation des lauréats de chaque Prix : Diplôme, médaille, chèque de 3500€

Critères d'attribution : Il s'adresse à tout chirurgien, quelle que soit sa spécialité, de moins de 40 ans dans l'année de candidature

Modalités de candidature : Chaque candidat ne peut souscrire qu'à un seul prix ANC dans l'année.

Le dossier de candidature doit comporter **sur un seul PDF** :

- la lettre de candidature avec les coordonnées complètes du candidat : adresse postale, courriel, n° de téléphone portable et lieu d'affectation actuel
- coordonnées du tuteur éventuel et du responsable du service de chirurgie (courriel, n° de téléphone portable)

-un **résumé du travail d'une page ARIAL 12 d'au maximum 50 lignes** avec le titre complet et ses co-auteurs, **situant le travail, indiquant la méthodologie et donnant les résultats**.

-un CV avec la liste des publications

Le jury : ANC est composé de 4 personnalités de la chirurgie française et du récipiendaire de l'année précédente.

Le règlement du Prix est disponible sur le site de l'Académie de Chirurgie en page d'accueil www.academie-chirurgie.fr